

## Relevé de décisions du conseil d'institut de l'INSPE

Séance du 17 novembre 2020

### ORDRE DU JOUR

1. Institution
  - a. Validation du procès-verbal du conseil d'institut du 2 novembre 2020 (pour approbation)
  - b. Information sur les élections au conseil d'institut (pour information)
2. Scolarité
  - a. Bilan des réussites aux concours et aux diplômes 2019-2020 (pour information)
  - b. Confinement
    - i. Suivi des examens et concours blancs (pour information)
    - ii. Modifications de modalités de contrôle de connaissances (pour validation)
  - c. Préparation rentrée universitaire 2021-2022
    - i. Capacité d'accueil 2021-2022 (pour approbation)
    - ii. Modalités des candidatures (pour information)
3. Dossier d'accréditation
  - a. Présentation de la partie 3 du dossier : présentation de l'offre de formation (pour approbation)
4. Questions diverses

-----  
En début de conseil d'institut, les membres du conseil sont informés que le point 3 de l'ordre du jour ne sera pas soumis à approbation mais devient une présentation du travail en cours de rédaction.

La demande de modification de modalités de contrôle de connaissances relative au parcours MEEF 2 Histoire-Géographie est repoussée à un prochain conseil.

#### 1. a. Validation du procès-verbal du conseil d'institut du 02 novembre 2020 (pour approbation),

Le conseil d'institut adopte à la majorité absolue des membres présents ou représentés, le procès-verbal du conseil d'institut du 02 novembre 2020 :

- voix pour :	13	- procuration pour :	2
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	2	- procuration abstention :	0



### **2.b.ii. Modifications de modalités de contrôle de connaissances (pour validation),**

Le conseil d'institut adopte, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, les demandes de modification des modalités de contrôle de connaissances des parcours technologiques et professionnels de MEEF 2 :

- voix pour :	8	- procuration pour :	2
- voix contre :	1	- procuration contre :	0
- voix abstention :	5	- procuration abstention :	1

### **2.c.i. Capacité d'accueil 2021-2022 (pour approbation)**

Le conseil d'institut approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les capacités d'accueil 2021-2022, sous réserve des modifications apportées en séance :

- voix pour :	14	- procuration pour :	3
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	0	- procuration abstention :	0